



***Par dépôt électronique seulement***

Le 19 mai 2026

Me Carolina Rinfret, secrétaire  
Régie de l'énergie  
500, boulevard René-Lévesque Ouest  
5e étage, bureau 5.100  
Case postale 43  
Montréal (Québec) H2Z 1W7

**Yves Fréchette**  
Avocat

Hydro-Québec - Affaires juridiques  
16<sup>e</sup> étage

1001, boulevard Robert-Bourassa  
Montréal (Québec) H3B 0B6

C. élec. : [frechette.yves@hydroquebec.com](mailto:frechette.yves@hydroquebec.com)

OBJET : Demande du transporteur relative au projet de pérennité du réseau multi-terminal à courant continu – Phase 1  
Demande prioritaire  
Votre dossier : R-4338-2026  
Notre dossier : LTG08487 YF

---

Chère consœur,

Hydro-Québec, dans ses activités de transport d'électricité (« Transporteur »), retire la demande déposée le 1<sup>er</sup> mai dernier auprès de la Régie de l'énergie (« Régie ») dans le dossier mentionné en objet.

La demande précitée est nulle. Le Transporteur prie la Régie de ne pas la publier sur son site internet, intranet ou autrement.

Le Transporteur suggère à la Régie de rendre disponible le numéro attribué pour un autre dossier.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

*(s) Yves Fréchette*

Me Yves Fréchette